

Compte-rendu succinct du conseil municipal du 2 MARS 2023

Madame le Maire ouvre la séance à 20h35.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2023

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 26 janvier 2023.

Le procès-verbal de la séance du jeudi 26 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité des votants.

PERSONNEL

1- OUVERTURE DES POSTES SAISONNIERS

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **VALIDE** les recrutements saisonniers proposés ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toute pièce utile à la mise en œuvre de cette décision.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

2- REMUNERATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES AGENTS RECENSEURS

Le Conseil Municipal par 21 voix POUR et deux conseillers qui s'abstiennent :

- **DECIDE** d'accorder une rémunération complémentaire de 300 € brut par agent recenseur.

FINANCES

3- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal par 16 voix POUR et 7 conseillers ne prenant pas part au vote :

- **ADOpte** la liste des subventions 2023 telle que présentée ci-dessous.

Subvention CCAS	11 000,00 €
Subvention Classes Découvertes - Ecoles Publique et Privée - Montant par élève	120,00 €
Subventions aux associations	21 695,03 €
Subvention AJAC	800,00 €
Subvention Amicale du Port de Jard	200,00 €
Subvention Amicale Jard Pétanque	200,00 €
Subvention Amicale Laïque Ecole J. Tati	558,03 €
Subvention Cinéma du Bocage	8 077,00 €
Subvention Club nautique	200,00 €
Subvention Danse et Cie	200,00 €
Subvention Jard sur Mer Cyclo	200,00 €
Subvention Jardibad	200,00 €
Subvention Jardin des Arts	200,00 €
Subvention Jard Running	200,00 €
Subvention Judo	2 000,00 €
Subvention Les Amis Jardais	500,00 €
Subvention Les Pieds bleus	200,00 €
Subvention Lez'Arts sur Mer	200,00 €
Subvention Nordic Terre Océane	200,00 €
Subvention Passion Photo Jard	200,00 €

Subvention RandoJard	200,00 €
Subvention Gym Ludo Tonic	200,00 €
Subvention Tennis de Table	4 000,00 €
Subvention Tennis club jardaïs	1 000,00 €
Subvention SNSM - Talmont St Hilaire	500,00 €
Subvention Maisons Familiales et Centre de Formation	350,00 €
Subvention Au Bonheur des Dames	1 000,00 €
Dispositif Ecole - Cinéma	110,00 €

4- RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **ACCEPTÉ** de faire procéder à la modification des noms mentionnés dans la délibération sur les plaques du Monument aux Morts ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à demander au Conseil Départemental l'octroi d'une subvention dans le cadre des aides en faveur du patrimoine ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

5- RENOVATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE – CONVENTION DE REGROUPEMENT POUR LE DEPOT DES DOSSIERS DE DEMANDES DE CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **VALIDE** la convention de regroupement présentée en annexe ;
- **DESIGNE** la société CertiNergy comme regroupeur ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention et document afférent à ce dossier.

VOIRIE

5- TRANSFERT DES PARTIES ET EQUIPEMENTS COMMUNS DU LOTISSEMENT « LA PINSONNIERE »

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **ACCEPTÉ** la rétrocession à l'euro symbolique de la voirie et des espaces communs de ce lotissement ;
- **VALIDE** le classement des voies dans le domaine public communal ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à engager toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la délibération et à signer tout document à intervenir dont l'acte authentique.

6- CESSION D'UN CHEMIN D'EXPLOITATION

Le Conseil Municipal par 22 voix POUR et un conseiller qui s'abstient :

- **CHARGE** Madame le Maire ou son représentant à mener les négociations de transfert de propriété avec la société Chadotel ;
- **AUTORISE** le lancement d'une procédure d'enquête publique si celle-ci s'avèrerait nécessaire.

SYDEV

7- CONVENTION RELATIVE AU DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE RUE GEORGES CLEMENCEAU

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention correspondante.

8- CONVENTION RELATIVE A LA RENOVATION D'UNE OPERATION D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE GEORGES CLEMENCEAU

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention correspondante.

9- CONVENTION RELATIVE A LA RENOVATION D'UNE OPERATION D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE GEORGES CLEMENCEAU

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention correspondante.

Madame le Maire lève la séance à 22h07.